ottps://www.assemblee-pationale.fr/dyn/14/questions/QANR5I 14QF103701



## 14ème legislature

| Question N° : 103703  | De <b>Mme Marie-Christine Dalloz</b> (Les Républicains - Jura ) |                             |                               | Question écrite   |  |
|---|---|-----------------------------|-------------------------------|---|--|
| Ministère interrogé > Affaires sociales et santé  |   |                             | Ministère attributaire > Soli | Ministère attributaire > Solidarités et santé             |  |
| Rubrique >établissements de santé   |   | Tête d'analyse >équipements | Analyse > imagerie médicale   | <b>Analyse</b> > imagerie médicale. tarifs. perspectives. |  |
| Question publiée au JO le : 04/04/2017  Date de changement d'attribution : 18/05/2017  Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat) |   |                             |                               |   |  |

## Texte de la question

Mme Marie-Christine Dalloz attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les baisses tarifaires annoncées par l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM) pour l'imagerie médicale. Depuis une dizaine d'années, celle-ci fait l'objet de baisses tarifaires qui ont déjà provoqué la fermeture d'un grand nombre de sites. La radiologie permet pourtant le maillage territorial de la spécialité, et l'obtention de diagnostiques précis et rapides, gages d'un traitement efficace et allégé. Elle souhaite donc qu'elle lui précise ce qu'elle envisage de faire afin de préserver l'imagerie médicale dans les territoires ruraux.